

Six ans de chasse

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **19 (1881)**

Heft 38

PDF erstellt am: **26.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-186545>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
SUISSE : un an 4 fr. —
six mois 2 fr. 50
ÉTRANGER : un an . . 6 fr. 60

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES :
La ligne ou son espace, 15 c.
—
Pour l'étranger, 20 cent.

Six ans de chasse.

Jusqu'à l'âge de 45 ans, M. Benoît n'avait jamais tenu un fusil. Voici comment il devint chasseur :

Un jour, en visitant un champ qu'il possédait à quelque distance de son habitation, il vit un lièvre débouler à ses pieds.

Le lendemain, il revint avec un ami, et le lièvre déboula à la même place.

— Vous avez du gibier à votre porte, lui dit l'ami, ce serait pourtant bien agréable si vous étiez chasseur.

Pendant plusieurs jours consécutifs, M. Benoît se rendit au même endroit et fit partir le lièvre.

— Pourquoi ne chasserais-je pas, moi aussi? se demanda-t-il.

La vue de ce lièvre éveillait en lui des instincts tout nouveaux. Le jour même, il se fit délivrer un permis de chasse. Il ne lui manquait plus qu'un fusil, des munitions et un chien. Un braconnier de la localité consentit, sur ses instances, à lui céder pour 200 francs un méchant épagueul ; puis il se rendit en ville d'où il rapporta un magnifique Lefauchaux, deux paquets de cartouches, des souliers imperméables, des guêtres en peau de daim, un carnier, une veste de velours et une casquette à ventilateur.

Irréprochablement équipé, M. Benoît partit pour son champ, en compagnie de Médor. Le lièvre s'élança d'une touffe d'herbes ; Médor aboya ; M. Benoît lâcha ses deux coups qui n'en firent qu'un. Le lièvre, un peu étonné, gagna la forêt voisine ; Médor le poursuivit jusqu'à la lisière et revint se placer entre les jambes de son maître.

M. Benoît, très satisfait, se dit : je l'ai tiré un peu loin, mais je crois l'avoir touché.

Puis il rentra chez lui, se trouvant fort bien de sa promenade, sauf un rhume de cerveau qui l'incommoda pendant une semaine, parce qu'ayant marché dans la rosée avec ses souliers imperméables, ses chaussettes se trouvèrent fortement mouillées.

Depuis ce moment, M. Benoît ne laissa plus passer un jour sans aller chasser sur sa propriété. Avant de partir, il avait coutume de dire à sa femme : Je sais un lièvre qui se tient dans les environs, je vais le tuer et je reviens.

Les choses se passaient avec une régularité parfaite. Il sifflait Médor qui se mettait sur ses talons ; tous deux marchaient pendant trois cents pas ; le lièvre déboulait ; M. Benoît faisait feu : Médor aboyait et courait jusqu'à la forêt ; M. Benoît rentrait, déposait son fusil, ses guêtres, son carnier et sa casquette à ventilateur.

Cela dura six ans. Le lièvre s'était habitué à sortir de son gîte à heure fixe, à entendre deux coups de fusil et les aboiements de Médor. C'était devenu une distraction pour lui. Quand arrivait la clôture de la chasse, il s'étonnait d'être délaissé et paraissait triste : il lui manquait quelque chose ; il ne reprenait sa véritable existence qu'au mois de septembre suivant.

Au bout de ces six ans, le lièvre était très vieux, et Médor aussi. L'un et l'autre avaient perdu de leur vigueur. Le lièvre détaillait d'un jarret moins rapide, Médor aboyait d'une voix plus faible. Seul, M. Benoît avait conservé une fougue toute juvénile. Aussitôt ses deux coups de fusil, il s'écriait invariablement, en se frottant les mains : je dois l'avoir touché. Il avait renouvelé deux fois ses guêtres en peau de daim et ses souliers imperméables. Sa casquette à ventilateur avait fait un brave usage, mais la visière ne tenait presque plus.

Un jour, un fait inouï arriva. Le lièvre, qui ressentait les premières atteintes de rhumatismes, se fit longtemps prier pour débouler et partit littéralement sous les pieds de M. Benoît, qui, prenant à peine le temps d'épauler, le tira à bout portant. O hasard, tes coups déroutent tous les calculs ! Le lièvre fut atteint ; le plomb fit balle et lui coupa, ras de la tête, une oreille qui resta sur le sol, entre deux touffes de serpolet.

M. Benoît, pâle d'émotion, ramassa ce trophée et le serra dans son carnier, qui fut ensanglanté pour la première fois.

Cette oreille lui revenait, tant en achat de fusil, de chien, de munitions, de permis de chasse, de casquette à ventilateur, qu'en récolte sacrifiée, à 3,500 francs et des centimes. M. Benoît la cloua dans sa salle à manger.

Mais ce fut en vain qu'il retourna dans son champ, le lendemain et les jours suivants.

Le lièvre n'y revint plus jamais. Surpris autant qu'affligé de voir l'hospitalité si indignement

violée, il abandonna son gîte, il s'expatria, à un âge où les habitudes sont devenues si chères. Privé d'une de ses oreilles, il s'en alla mourir au loin de vieillesse et de regrets, en faisant les plus amères réflexions sur l'ingratitude des hommes.

Médor, dont les yeux étaient devenus très chassieux et qui ne pouvait presque plus aboyer, s'éteignit peu de temps après.

M. Benoît renonça définitivement à la chasse.

(*Le Don Quichotte.*)

Un homme intelligent et philanthrope, vivement touché des déboires de M. Benoît, a eu la lumineuse idée de venir en aide aux chasseurs malheureux, qu'il sait être très nombreux chez nous, en fondant un magasin de volailles à Montherond, ce centre des grandes excursions cynégétiques. On nous assure que cette charitable entreprise a déjà consolé bien des déceptions, tout en devenant une très bonne affaire pour celui qui l'a créée. C'est là un excellent débouché pour les vieux praticiens qui ne reviennent jamais le sac vide, et les conscrits sont toujours sûrs d'y trouver un grand choix de bêtes à plumes ou à poil. Ne vaut-il pas mieux, en effet, pour ces pauvres diables, subir cette petite humiliation, — qui n'est connue que de l'acheteur et du vendeur, car la plus entière discrétion est garantie, — que de rester bredouille ?

Tenez, un chasseur de ma connaissance revenait, l'autre jour en ville après avoir couru toute la journée, par une pluie fine, accompagné d'un pauvre chien qu'il avait failli tuer au coin d'un fourré, et dont les oreilles étaient perforées par la grenaille; eh bien, n'ayant rencontré d'autre gibier qu'un vieux corbeau, il avait acheté deux magnifiques bécasses à Montherond, et rentrait à la maison d'un air on ne peut plus satisfait.

« — Regarde, dit-il à sa femme en ouvrant son carnier, en voilà deux belles, mais je t'assure qu'elles m'ont donné du mal ! C'est égal, elles sont là ! »

Ce brave garçon avait fini par croire qu'il les avait tuées.

Au point de vue moral, est-ce que le dépôt de Montherond n'est pas une œuvre digne des amis de l'humanité ?..... C'est à son fondateur, du reste, qu'on doit les *Commandements du chasseur*, bien connus, il est vrai, mais qui reprennent toujours, en septembre, une incontestable actualité :

Sans rechigner tu sauteras
De ton lit matinalement.

Dans les champs tu t'échineras
Jusqu'au soir inclusivement.

Beaucoup de chasseurs tu verras,
Mais du gibier aucunement.

L'œuvre de mort n'accompliras
Que dans tes rêves seulement.

Les poulets tu respecteras,
Ainsi que les chats mêmelement.

Le chien d'autrui tu ne prendras
Pour un lièvre devenu grand.

Ton camarade tu tueras
Le moins possible assurément.
Ton fusil tu déchargeras
En revenant soigneusement.
Vers huit heures tu rentreras
Anéanti complètement.
Et n'apporteras dans tes bras
Qu'un moineau mort d'isolement.....

Quand tu apporteras quelque chose.

Lo pont dâo Diablio.

Lâi a pè lo canton d'Uri on espèce dè Venodze, qu'on lâi dit ein français la Reuss, que passè per dézo on pont qu'a z'âo z'u étâ batsi lo *Pont dâo Diablio*. Se vo ne sédè pas l'histoire dè cé pont, la vaitésé :

Cllia Reuss, que trait pè lo fin fond dè clliaò montagnès iò l'ont péci la granta colisse que lâi dient lo tunet dâo Gotâ, est terriblia quand pliâo cauquiès dzo, âo bin quand la nâi fond. La Pâodéze n'est rein à coté. Le passè avau dâi dérupito époaireints, et l'étâi gaillâ molési lè z'autro iadzo dè passâ dè la part delé. Clliaò dè Dieuchenene, on veladzo dè per lé âotrè, coudessont bin féré dâi ponts ein bou; mâ ti lè z'ans clliaò ponts ve-gnont avau et s'embarquâvont po allâ dâo coté d'Artofe, ique iò Gessler avâi fé pliantâ la bécllire, et adieu po passâ. Cein eimbétâvè gros lè municipaux, que lè dzeins lâo criâvont après po cein que ne poivont rein féré dè sorta. Parait que l'est dè tot teimps qu'on criè après lè municipalità. Assebin quand lo derrâi pont que l'ont fé est parti et qu'on est venu lo derè âo syndiquo, s'est fotu ein colère et s'est met à derè: N'ia que lo diablio que pouessè no z'ein féré ion !

Pas petout l'a cein de, qu'on tapè à la porta.

— Entrâ ! se fâ. Adon on grand galâpin, præ bin revou, eintrè et dit : Vo mè dèmandâ, se mè seimblie, mè vouaiquie, que volliâi-vo dè mè ?

Lo syndiquo recognâi tot lo drâi lo Satan à sè griffès, à son grand naz et à la plioumatse rodze que l'avâi à son capet. Lo fâ chetâ à coté dè li, devant lo fû, kâ fasâi fraî, et tandi que lo syndiquo tegnâi sè pi su lo bord dâo soyî po ne pas bourlâ sè chôquès, lo diablio fourrè lè sins dein la cllianma.

— Eh bin, se fâ Satan, vo foudràî on pcnt pe solido què lè z'autro ?

— Oî, sarâi bin à soitâ, se repond lo syndiquo, kâ cllia tsanra d'édhie no z'ein fâ quie dâi rudès.

— Eh bin, l'est bin ézi.

— Bin ézi ! pas quie tant, se dit lo syndiquo, la coumouna est pourra, et n'ein dza tant d'impoû. Lo derrai pont no z'a cotâ 50 écus nâovo, que l'est dza on gros z'ardzeint. On vâo bin vo bailli 15 louis d'oo, mâ pas onna rapa dè plie, n'ia pas moïan.

— Eh ! mon pourro syndiquo, que mè tsau voutro n'ardzeint ! Teni :

Et lo diablio preind dein lo fû 'na grossa brâza po la lâi bailli. Lo syndiquo sè recoulè dè poaire dè sè bourlâ, mâ lo diablio la lâi met dein la man,